

COMMUNE DE



**GREZ-SUR-LOING**

**A l'attention des Grézois**

Objet : Balayage des rues de Grez

Grez-sur-Loing, le 8 février 2024

Madame, Monsieur,

La Commune a conclu un contrat de prestations de balayage des voiries avec la société PREJAM en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Les passages sont fixés les :

**Mardi 20 février 2024 à partir de 8h30.**

**Mardi 11 juin 2024 à partir de 8h30.**

**Mardi 3 septembre 2024 à partir de 8h30.**

**Mardi 10 décembre 2024 à partir de 8h30.**

**L'équipe municipale remercie tous les habitants d'enlever leurs véhicules avant le passage et ce, dans toutes les rues (excepté dans les petites ruelles pavées inaccessibles pour la balayeuse).**

**Pour les véhicules qui ne seront pas enlevés, le nettoyage sera à la charge des riverains concernés.**

Exceptionnellement, les parkings de la mairie et du restaurant scolaire seront ouverts.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Maire,  
Jacques BEDOSSA

